



Combien de temps la police garde les archives?

Par **caro22**, le **14/02/2009** à **19:43**

Bonjour tout le monde!rnVoilà, j'ai voler a l'etallage il y a 9mois, j'ai reconnu les faits, c'etai pour des bijoux de pacotille(55euro) dans une grande surface(je suis majeur).rnJ'aimerais savoir combien de temps la police garde les archives des PV?rnA vrai dire je m'en veut tres fort et j'ai peur qu'un jour on m'accuse a tord et que ce PV influence ce "tor".rnAu passage j'aimerais savoir ce que devient ce PV apres avoir été signer?Est- on fiché a la police?rnMerci pour vos reponsesrnCaro22

Par **frog**, le **14/02/2009** à **22:07**

Les données du STIC sont conservées durant plusieurs années (entre 5 et 40 ans). Vous pouvez demander un effacement auprès de la CNIL ou du Procureur de la République. Google vous en dira plus pour les modalités exactes.

Par **caro22**, le **15/02/2009** à **15:47**

Bonjour,rnMerci pour avoir repondu a mas questionrnmais si ca ne vous derange pas; j'aimerais savoir si on est fiché au stic quand on a signer le PV mais qu'on a pas eu de poursuite ou de plainte?rnMerci a vousrnCaro22